

Les inégalités de patrimoine s'accroissent entre 2004 et 2010

Hélène Chaput, Kim-Hoa Luu Kim, Laurianne Salembier, Julie Solard, division Revenus et patrimoine des ménages, Insee

Début 2010, selon la nouvelle enquête Patrimoine des ménages, la moitié des ménages vivant en France déclarent posséder plus de 150 200 euros de patrimoine brut et concentrent 93 % des avoirs. Les 10 % les mieux dotés ont au moins 552 300 euros de patrimoine brut et détiennent près de la moitié de la masse totale de celui-ci. Enfin, les 1 % des ménages les plus riches en termes de patrimoine détiennent chacun plus de 1,9 million d'euros d'avoirs. À l'opposé, les 10 % de ménages les moins dotés détiennent chacun moins de 2 700 euros de patrimoine et collectivement moins de 0,1 % de la masse totale.

Entre 2004 et 2010, les inégalités de patrimoine se sont accrues, le rapport entre le patrimoine moyen des 10 % de ménages les mieux dotés et celui des 50 % les moins dotés ayant augmenté de près de 10 %.

Le patrimoine est généralement défini comme l'ensemble des avoirs accumulés permettant à une personne ou à un ménage de disposer de ressources futures. L'enquête Patrimoine 2010 (*source*) permet d'appréhender une large partie des composantes du patrimoine des ménages : elle décrit de manière détaillée leurs actifs financiers, immobiliers et professionnels ; elle offre également une évaluation de leurs emprunts et permet d'estimer la valeur des biens durables, bijoux, œuvres d'art... qu'ils détiennent.

Des inégalités de patrimoine beaucoup plus marquées que celles des revenus

Début 2010, selon la nouvelle méthodologie d'enquête et d'estimation du patrimoine mise en œuvre (*encadré*), la moitié des ménages vivant en France déclarent un patrimoine brut global (*définitions*) supérieur à 150 200 euros (*tableau 1*).

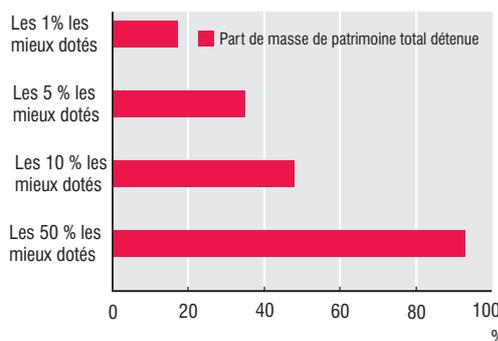
Les 10 % de ménages les mieux dotés en patrimoine possèdent au minimum 552 300 euros d'actifs (D9), alors que les 10 % les plus modestes en termes de patrimoine détiennent au

maximum 2 700 euros (D1) chacun, soit 205 fois moins. Les inégalités de patrimoine sont beaucoup plus marquées que celles des revenus. À titre de comparaison, le revenu disponible des 10 % de ménages les plus modestes est 4,2 fois moins élevé que celui des 10 % les plus aisés en 2009. Collectivement, les 10 % de ménages les mieux dotés concentrent 48 % de la masse totale de patrimoine brut. Les 5 % les mieux dotés en détiennent à eux seuls 35 % et les 1 %, 17 % (*graphique*). Les ménages de ce dernier centile possèdent chacun au moins 1 885 200 euros de patrimoine brut. À l'opposé, 50 % des ménages les moins dotés détiennent 7 % du patrimoine brut, et les 10 % les plus modestes n'en détiennent que 0,05 %.

Acheter un bien immobilier : étape importante de la constitution du patrimoine

En 2010, le patrimoine brut des ménages est principalement constitué de biens immobiliers (62 %). En France, six ménages sur dix sont propriétaires de leur résidence principale ou accédants à la propriété. Ce n'est cependant le cas que de 22 % des ménages faisant partie des 50 % les moins bien dotés en patrimoine, contre la quasi-totalité des 10 % des ménages les plus riches. L'achat de la résidence principale représente donc une étape importante

Répartition de la masse totale de patrimoine brut entre les ménages



Lecture : début 2010, les 10 % de ménages les mieux dotés en patrimoine détiennent 48 % de la masse totale de patrimoine, tandis que le reste des ménages détiennent 52 % de la masse totale.

Champ : ménages ordinaires résidant en France, y compris dans les DOM.

Source : Insee, enquête Patrimoine 2009-2010.

dans la constitution d'un patrimoine. De fait, le montant du patrimoine brut moyen des propriétaires de leur résidence principale est en moyenne 8,3 fois plus élevé que celui des locataires et logés gratuitement. Certes, ce constat est à nuancer car plus d'un tiers des ménages propriétaires sont en réalité accédants à la propriété et doivent encore rembourser des emprunts. Mais la prise en compte de l'endettement ne corrige pas tous les écarts : pour accéder à la propriété, il faut présenter une situation suffisamment solide en termes de revenus et d'emploi et souvent disposer d'un apport personnel. Si l'on considère le patrimoine net des ménages (*définitions*), c'est-à-dire la valeur du patrimoine brut de laquelle on a déduit le montant total du capital restant dû par le ménage au titre de l'ensemble des emprunts qu'il a souscrits, les inégalités entre propriétaires et non-propriétaires se réduisent pour les ménages les plus jeunes : chez les moins de 30 ans, le patrimoine net des ménages propriétaires ou

accédants à la propriété est en moyenne 5,5 fois plus élevé que celui des non-propriétaires du même âge, contre 8,6 fois pour le patrimoine brut. Pour les ménages dont la personne de référence est âgée de 70 ans ou plus, le patrimoine brut comme le patrimoine net est 7 fois plus élevé pour les propriétaires que pour les non-propriétaires : les ménages propriétaires ont pour la plupart terminé de rembourser leurs emprunts, le cas échéant.

Le montant de patrimoine varie selon la position dans le cycle de vie

De manière générale, le montant du patrimoine détenu par les ménages, brut comme net, croît avec l'âge de la personne de référence jusqu'à 70 ans, puis décroît ensuite. Ainsi, le patrimoine net moyen passe de 32 700 euros pour les ménages dont la personne de référence a moins de 30 ans à 345 500 euros pour les ménages dont la personne de

référence a entre 60 et 69 ans, pour retomber à 259 800 euros pour les ménages les plus âgés (*tableau 2*). Le patrimoine peut, en effet, résulter d'une logique d'accumulation puis de désaccumulation : les capacités d'épargne, les besoins de consommation et les choix de transmission du patrimoine varient au cours du cycle de vie. Les ménages dont la personne de référence a 60 ans ou plus ont plus souvent hérité ou reçu une donation que les autres ménages. Avoir reçu un héritage ou une donation va généralement de pair avec un patrimoine plus élevé : la moitié des ménages dans ce cas possèdent plus de 241 300 euros contre 63 100 euros pour la moitié de ceux qui n'en ont pas bénéficié.

Cependant, ces effets liés à l'âge sont difficiles à estimer précisément car les niveaux moyens de patrimoine résultent de contextes économiques qui ont différé d'une génération à l'autre. Tandis que les générations les plus anciennes ont pu profiter de la longue période de croissance de l'après-guerre pour étoffer leur

1 Montants de patrimoine brut par grandes composantes en 2010

en euros

	Patrimoine brut global				Patrimoine financier				Patrimoine immobilier*			
	Moyen	Médian	D9	D1	Moyen	Médian	D9	D1	Moyen	Médian	D9	D1
Âge de la personne de référence du ménage												
Moins de 30 ans	53 900	10 400	177 800	1 400	14 900	3 600	28 000	400	26 800	0	128 100	0
De 30 à 39 ans	188 400	105 900	431 300	2 600	25 200	7 100	58 100	500	121 200	24 900	314 300	0
De 40 à 49 ans	292 100	186 100	601 800	2 800	42 500	9 900	86 600	500	177 100	136 600	415 600	0
De 50 à 59 ans	334 600	226 600	738 500	3 200	55 900	14 800	116 700	400	217 500	164 200	484 100	0
De 60 à 69 ans	358 900	219 200	720 400	4 300	79 300	16 700	171 900	600	219 100	159 100	489 000	0
70 ans et plus	261 300	149 200	525 900	4 000	74 400	14 600	140 100	800	159 400	103 200	370 600	0
Catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence du ménage												
Agriculteur	845 900	642 100	1 610 000	220 600	110 100	56 100	292 300	2 300	227 000	154 900	465 200	10 100
Artisan, commerçant, industriel	642 800	338 700	1 050 000	12 900	87 600	14 500	163 800	700	270 000	205 300	626 800	0
Profession libérale	911 400	555 900	1 890 000	33 900	237 600	65 200	477 700	7 300	453 400	354 000	996 600	0
Cadre	415 300	296 700	782 800	17 200	74 400	28 900	166 700	3 100	272 600	232 700	590 400	0
Profession intermédiaire	208 400	177 200	457 600	5 500	33 400	12 700	81 700	1 200	155 800	134 200	364 200	0
Employé	118 100	26 600	301 600	1 500	17 400	4 500	45 500	300	86 200	0	258 000	0
Ouvrier qualifié	122 300	41 800	306 600	2 600	15 100	4 800	37 100	500	95 400	0	258 900	0
Ouvrier non qualifié	67 900	8 500	227 400	800	7 900	1 700	19 300	100	48 500	0	191 000	0
Retraité ancien agriculteur	260 900	152 900	559 000	5 500	70 600	15 800	137 600	1 100	121 500	90 600	274 100	0
Retraité ancien indépendant	551 400	287 200	1 060 000	9 100	178 100	23 900	280 000	700	305 600	204 500	611 400	0
Retraité ancien salarié	254 600	169 000	534 500	3 500	61 300	14 700	132 200	700	173 400	127 000	388 100	0
Autre inactif	73 200	6 000	229 400	700	17 700	2 100	25 200	200	47 000	0	173 500	0
Type de ménage												
Personne seule	156 800	53 900	361 200	1 800	39 400	7 000	81 500	300	95 600	0	262 200	0
Famille monoparentale	124 400	15 400	335 500	1 000	20 000	2 600	45 000	100	83 600	0	251 700	0
Couple sans enfants	352 400	226 700	720 400	6 600	81 100	18 700	167 600	1 300	221 200	167 400	490 800	0
Couple avec enfants	331 800	227 400	672 000	5 300	46 200	12 100	95 900	900	208 600	180 300	448 000	0
Autre cas	360 700	129 000	488 400	2 500	37 700	8 100	76 300	500	145 100	86 400	372 300	0
Ensemble	259 000	150 200	552 300	2 700	50 800	10 300	103 800	500	160 500	106 700	388 000	0

* Il s'agit du montant du patrimoine immobilier (resp. professionnel), dont on n'a pas déduit les éventuels emprunts en cours liés à l'acquisition d'un bien immobilier (resp. professionnel).

Lecture : début 2010, les ménages dont la personne de référence est âgée de moins de 30 ans détiennent en moyenne 53 900 euros de patrimoine brut et 10 % des personnes seules ont un patrimoine immobilier supérieur à 262 200 euros.

Champ : ménages ordinaires résidant en France, y compris dans les DOM.

Source : Insee, enquête Patrimoine 2009-2010.

patrimoine, celles qui avaient entre 50 et 55 ans en 2009 ont vécu depuis leur entrée dans l'âge adulte dans un contexte économique moins favorable, consécutif aux chocs pétroliers. Quant aux plus jeunes générations, elles subissent, depuis les années 1980, une croissance économique plus lente et incertaine, accompagnée d'une montée du chômage.

Une logique d'accumulation différente pour les indépendants

Les disparités de montant et de composition du patrimoine par catégorie socioprofessionnelle (*définitions*) de la personne de référence du ménage montrent qu'au-delà des effets d'âge et de revenus, les logiques d'accumulation patrimoniale et les motifs d'épargne (investissement, précaution...) diffèrent nettement entre salariés et non salariés. Les ménages d'indépendants en activité possèdent ainsi un patrimoine

1 Montants de patrimoine brut par grandes composantes en 2010 (suite du tableau 1 page 2)

en euros

Patrimoine professionnel*			
Moyen	Médian	D9	D1
6 700	0	0	0
32 200	0	21 600	0
60 200	0	61 100	0
46 600	0	72 500	0
45 100	0	14 500	0
14 000	0	1 700	0
487 800	309 500	1 000 000	54 100
264 100	44 100	470 300	0
181 100	5 600	451 500	0
51 400	0	4 000	0
8 400	0	900	0
6 200	0	0	0
3 800	0	0	0
5 900	0	0	0
56 700	0	166 500	0
43 100	0	33 400	0
7 500	0	0	0
2 300	0	0	0
13 400	0	200	0
13 100	0	0	0
33 900	0	33 100	0
62 400	0	82 000	0
166 700	0	26 400	0
35 300	0	14 900	0

2 Montants de patrimoine net en 2010

en euros

	Patrimoine net global			
	Moyen	Médian	D9	D1
Âge de la personne de référence du ménage				
Moins de 30 ans	32 700	7 200	91 500	300
De 30 à 39 ans	127 100	48 600	312 700	800
De 40 à 49 ans	243 700	132 500	510 700	1 300
De 50 à 59 ans	303 500	203 700	648 500	2 000
De 60 à 69 ans	345 500	211 500	693 300	3 300
70 ans et plus	259 800	148 600	524 600	3 800
CS de la personne de référence du ménage				
Agriculteur	725 500	539 200	1 420 000	170 400
Artisan, commerçant, industriel	550 800	266 800	959 500	9 700
Profession libérale	761 400	482 600	1 640 000	23 600
Cadre	337 400	214 500	660 800	10 000
Profession intermédiaire	168 300	111 000	408 100	3 200
Employé	96 000	21 700	267 700	300
Ouvrier qualifié	99 700	28 800	276 500	600
Ouvrier non qualifié	53 500	5 500	174 800	100
Retraité ancien agriculteur	259 400	152 900	559 000	5 500
Retraité ancien indépendant	539 700	282 300	1 020 000	8 000
Retraité ancien salarié	249 800	166 500	534 500	3 200
Autre inactif	70 800	6 000	225 800	500
Type de ménage				
Personne seule	147 400	42 900	339 300	1 300
Famille monoparentale	105 400	11 200	294 500	200
Couple sans enfants	328 200	205 100	684 100	4 000
Couple avec enfants	267 000	155 700	562 100	2 600
Autre cas	339 600	108 100	463 000	2 400
Ensemble	229 300	113 500	501 600	1 600

Lecture : début 2010, les ménages dont la personne de référence est âgée de moins de 30 ans détiennent en moyenne 32 700 euros de patrimoine net. Il s'agit du patrimoine brut, dont on a déduit les éventuels emprunts privés et/ou professionnels encore en cours.

Champ : ménages ordinaires résidant en France, y compris dans les DOM.

Source : Insee, enquête Patrimoine 2009-2010.

brut en moyenne beaucoup plus élevé que celui du reste de la population. La moitié des ménages d'agriculteurs détiennent plus de 642 100 euros de patrimoine brut global et celle des ménages d'artisans, commerçants et chefs d'entreprises plus de 338 700 euros, alors que la médiane du patrimoine des ménages de salariés en activité est de 126 900 euros. L'effort d'épargne destinée à financer des investissements professionnels est souvent important pour les ménages d'indépendants : 45 % de leur patrimoine brut global est composé d'actifs professionnels, pour la plupart directement en lien avec leur activité, et dont ils se défont au moment du passage à la retraite - notamment par le biais de donations dans le cadre familial. De fait, alors que le patrimoine des ménages d'agriculteurs en activité est très supérieur à celui de la plupart des salariés, l'écart est bien moindre parmi les retraités : les ménages d'anciens agriculteurs détiennent en moyenne 260 900 euros, et les ménages d'anciens

salariés 254 600 euros. Par ailleurs, du fait qu'il sont exposés à des fluctuations de revenus plus fortes que les salariés, les ménages d'indépendants en activité ont besoin de constituer une réserve d'argent en cas d'imprévu. Enfin, leurs droits à la retraite étant plus restreints que les bénéficiaires du régime général, ils sont également plus enclins à épargner. Ainsi, 16 % des ménages d'agriculteurs, d'artisans, de commerçants ou de chefs d'entreprise en activité, contre 6 % des autres ménages, détiennent un patrimoine privé diversifié, comprenant à la fois au moins un livret d'épargne, un produit d'épargne-logement, un produit d'assurance-vie/épargne retraite, un bien immobilier et des valeurs mobilières. Parmi les ménages de salariés en activité, les inégalités de patrimoine selon la catégorie socioprofessionnelle comme les disparités salariales sont très marquées : le patrimoine médian des cadres est ainsi 35 fois supérieur à celui des ouvriers non qualifiés.

Les inégalités de patrimoine s'accroissent entre 2004 et 2010

Conformément aux recommandations du rapport de 2007 du Conseil national de l'information statistique (Cnis) sur les niveaux de vie et les inégalités, l'Insee a apporté des améliorations méthodologiques à l'enquête Patrimoine réalisée fin 2009 - début 2010 (*source*).

Le champ de l'enquête a tout d'abord été élargi aux départements d'outre-mer, de manière à couvrir l'ensemble du territoire. Ensuite, les procédures d'échantillonnage ont été sensiblement modifiées, de façon à mieux représenter les catégories de ménages les mieux dotées en patrimoine et, ainsi, augmenter la précision des indicateurs. De plus, les procédures d'estimation ont été améliorées afin, notamment, de pouvoir prendre en compte des éléments du patrimoine du ménage, comme la voiture, l'équipement de la maison, les bijoux, les œuvres d'art... mais qui ne sont pas décrits en détail dans l'enquête. Enfin, la collecte des montants détenus sur chacun des actifs financiers a été améliorée : en 2004, on ne collectait pour ce type de produits que des montants par tranches, tandis qu'en 2010, on collecte le montant exact si le ménage le connaît. Si tel n'est pas le cas, le ménage peut se situer dans un système de tranches plus détaillé qu'en 2004.

Pour toutes ces raisons, les nouveaux indicateurs issus de l'enquête Patrimoine 2010 ne sont donc pas directement comparables à ceux des précédentes éditions de l'enquête et notamment celle de 2004. Cependant, ces innovations méthodologiques peuvent être en grande partie neutralisées, de manière à appliquer la méthodologie de 2004 aux données de 2010. Cela permet de préserver la comparabilité des indicateurs d'inégalités et d'étudier l'évolution du patrimoine sur la période.

À méthodologie comparable, on constate que les inégalités de patrimoine brut se sont accrues entre 2004 et 2010. Ainsi, le rapport interdécile D9/D1 (*définitions*) a augmenté de plus de 30 % et le rapport interquartile Q3/Q1 de plus de 47 %. En 2010, le patrimoine moyen détenu par les 10 % des ménages les mieux dotés est 35 fois plus élevé que celui détenu par les 50 % de ménages les moins dotés. Ce rapport était de 32 en 2004. L'indice de Gini (*définitions*) a augmenté de 1,4 % sur cette période. Ce creusement des inégalités observé sur l'ensemble de la population est amplifié parmi les ménages dont le patrimoine est supérieur au dernier décile. Ainsi, l'indice de Gini s'est accru de 13,9 % sur cette population.

Source

L'enquête Patrimoine de l'Insee permet depuis 1986 de décrire les biens immobiliers, financiers et professionnels des ménages ainsi que leur endettement et leur parcours familial et professionnel. La dernière édition de l'enquête s'est déroulée entre octobre 2009 et mars 2010 en France métropolitaine et, pour la première fois, dans les DOM. 15 006 ménages y ont répondu. Les données ici présentées sont fondées sur les réponses de ces ménages, avant tout calage sur les masses des comptes de patrimoine de la comptabilité nationale. Plusieurs organismes publics, financiers ou d'études, ont contribué à sa réalisation : Banque de France, Crédit Agricole, Institut National de la Recherche Agronomique (INRA), Drees (Ministère de la Santé et des sports), Caisse des dépôts et consignations, Banque Populaire Caisse

d'Épargne, Paris School of Economics (PSE), Fédération Française des Sociétés d'Assurance (FFSA). Les extensions dans les Dom ont été financées par la DéGéOM (Délégation générale à l'Outre mer).

Définitions

Patrimoine brut global : montant total des actifs détenus par un ménage. Il inclut son patrimoine financier, immobilier et professionnel, mais aussi les biens durables (voiture, équipement de la maison, ...), les bijoux, les œuvres d'art et autres objets de valeurs..., soit tout ce qui relève du patrimoine matériel, négociable et transmissible des ménages. Deux composantes du patrimoine ne sont pas prises en compte, l'enquête Patrimoine 2010 ne permettant pas de les mesurer : les droits à la retraite - présente ou future - et le capital humain des membres des ménages. Par capital humain, on entend

l'ensemble des connaissances ou savoir-faire acquis par un individu. Celui-ci conditionne ses capacités productives et ses revenus et fait donc partie intégrante du patrimoine d'une personne.

Patrimoine net global : montant total des actifs détenus par un ménage duquel on a déduit le montant total du capital qu'il doit encore au titre des emprunts, privés ou professionnels, qu'il a souscrits.

Patrimoine professionnel : ensemble des actifs professionnels détenus par un ménage (entreprises, terres, machines, bâtiments, cheptel, stocks, etc.), que ce dernier les exploite dans le cadre de son activité professionnelle ou pas. Dans ce dernier cas, les biens sont en général mis en location et deviennent des actifs de rapport. Si le ménage n'est propriétaire que d'une partie d'un actif professionnel, seule la part lui revenant en cas de vente est incluse dans son patrimoine professionnel.

Indice de Gini : il permet de mesurer le degré d'inégalité de la distribution des patrimoines pour une population donnée. Il varie entre 0 et 1, la valeur 0 correspondant à l'égalité parfaite (tout le monde a le même patrimoine), la valeur 1 à l'inégalité extrême (une personne a tout le patrimoine, les autres n'ayant rien).

Le rapport interdécile D9/D1 (resp. le rapport interquartile Q3/Q1) est le rapport entre le seuil de patrimoine au-dessus duquel on appartient aux 10 % (resp. 25 %) des Français les mieux dotés et le seuil de patrimoine en dessous duquel on appartient aux 10 % (resp. 25 %) des Français les moins dotés.

Bibliographie

- « Patrimoine des ménages début 2010 - Une recomposition au détriment de l'épargne-logement », H. Chaput, L.K. Kim-Hoa, L. Salembier et J. Solard, *Insee Première* n°1325, novembre 2010.
- « Les choix de détention patrimoniale des ménages ne sont pas seulement liés à leurs ressources », H. Chaput et L. Salembier, *Insee Références*, Les revenus et le patrimoine des ménages, édition 2011.
- « Patrimoine des ménages : déterminants et disparités », S. Lollivier et D. Verger, *Économie et Statistique* n° 296-297, pages 13 à 31.
- « Patrimoine des indépendants : une autre logique d'accumulation », J.J. Malpot et N. Missègue, *Économie et Statistique* n° 296-297, pages 91 à 112.

⇒ Pour vous abonner aux avis de parution : <http://www.insee.fr/abonnements>

⇒ Pour vous abonner à INSEE PREMIÈRE :

- Par internet : <http://www.webcommerce.insee.fr/liste.php?idFamille=16>

- Par courrier : retourner ce bulletin à l'adresse ci-après ou par fax au (33) 03 22 97 31 73

INSEE/CNGP - B.P. 402 - 80004 Amiens CEDEX 1

OUI, je souhaite m'abonner à INSEE PREMIÈRE - Tarif 2011

Abonnement annuel : 81 € (France) 101 € (Étranger)

Nom ou raison sociale : _____ Activité : _____

Adresse : _____

Tél : _____

Ci-joint mon règlement en Euros par chèque à l'ordre de l'INSEE : _____ €.

Date : _____ Signature

www.insee.fr

Direction Générale :
18, Bd Adolphe-Pinard
75675 Paris cedex 14

Directeur de la publication :
Jean-Philippe Cotis

Rédacteur en chef :

E. Nauze-Fichet

Rédacteurs :

L. Bellin, A.-C. Morin,
C. Perrel, C. Pfister

Maquette : Brigitte Rols

Impression : Jouve

Code Sage IP111380

ISSN 0997 - 3192

© INSEE 2011



INSEE
INSTITUT NATIONAL
DE LA STATISTIQUE
ET DES ÉTUDES
ÉCONOMIQUES